

PHOXONE PRO

Fiche d'identité

Nom commercial : **PHOXONE PRO**

Composition : **2,4-D 58 g/L**
TRICLOPYR 64,7 g/L

N° AMM : **2120117**

Type d'action : **JEVI**

Formulation : **(EC) CONCENTRE**
EMULSIONNABLE

Conditionnement : **5L**

PHOXONE PRO est un dévitalisant des broussailles contenant du 24D et du triclopyr. Ces 2 matières actives très puissantes et systémiques sont absorbées par les feuilles des espèces ligneuses et semi ligneuses ainsi que les dicotylédones difficiles à détruire. PHOXONE PRO s'utilise en traitements généraux, sur prairies permanentes et en dévitalisation des souches. PHOXONE PRO est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Broussailles sur pied	Dévital. Broussailles	Dévitalisation des broussailles (sur Pied), Dévitalisation des broussailles (recépées)	4 L/HA	1		5 m

Usage :
En une application unique en localisé entre mars et juin sur plantes en croissance végétative, avec feuillage suffisamment développé.
Dose :

Prairies permanentes	Contrôle Broussaill.	Dévitalisation des broussailles (sur Pied)	4 L/HA	1	14 jours	5 m
----------------------	----------------------	--	--------	---	----------	-----

Usage :
En une application unique en localisé entre mars et juin sur plantes en croissance végétative, avec feuillage suffisamment développé.
Dose :

EUH208 Contient du triclopyr et du 2,4-D. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PHOXONE PRO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Usages non agricoles	Débroussaillage	Dévitalisation des broussailles	4 L/HA	1		5 m
Usage :						
- Traitement localisé sur les broussailles considérant une surface traitée de 20 % de 1 ha.- Application une fois tous les ans uniquement entre mars et juin sur plantes en croissance végétative, au printemps, avec feuillage suffisamment développé.						
Dose :						
ZNA - EV - Arbres sur pied, souches	Dévitalisation	Dévitalisation des arbres, Dévitalisation des souches	4 L/HA	1		5 m
Usage :						
En une application unique en localisé.						
Dose :						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :

PHOXONE PRO



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de danger :

EUH208 Contient du triclopyr et du 2,4-D. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH208 Contient du triclopyr et du 2,4-D. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PHOXONE PRO

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P280 Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin/...
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
SPe 1 Pour protéger les eaux souterraines, appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du triclopyr BEE uniquement entre mars et juin.
SPe 2 Pour protéger les eaux souterraines, appliquer la préparation uniquement sur sol ressuyé.
SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapports aux points d'eau.

DRE

24h

Détenteur homologation :

SIPCAM France

Marque déposée :

TRADI-AGRI

Réglementation transport ADR :

VOIR FDS

EUH208 Contient du triclopyr et du 2,4-D. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

